



# Rapport annuel 2016-2017

Fin d'année rime avec rapport d'activités. Dans un premier temps, il y sera présenté un bilan des actions menées conjointement avec mes collègues-commissaires et, dans un deuxième temps, de certaines spécifiquement menées dans notre quartier – trois districts distincts, un arrondissement, celui de Ville-Marie, le cœur de la métropole, l'un des plus vibrants, avec ses nombreux défis aux multiples contrastes socioculturels, où la plus belle des richesses côtoie la plus triste des pauvretés. Le rôle de l'école, celui de rapprocher, de rassembler, de réunir, de favoriser l'enracinement et la mixité. D'inclure. Un des rôles du commissaire réside donc dans le tissage de ce lien entre les établissements scolaires et les parents, les élèves, mais aussi les résidents du quartier et les groupes communautaires dans le but de favoriser la réussite éducative des jeunes, peu importe leurs défis, leurs statuts migratoires, leurs rêves.



**Stéphanie Bellenger-Heng**  
**Ville-Marie**

Vous pouvez me joindre en téléphonant au 514 596-6000, en m'écrivant à l'adresse suivante : [bellenger.s@csdm.qc.ca](mailto:bellenger.s@csdm.qc.ca)

Sur [Facebook](#)  
Sur [Twitter](#)

## 1. L'action au plan montréalais

Lors du discours de la rentrée 2016-2017, la présidente et la Direction générale ont fait part aux différents administrateurs de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'une importante orientation institutionnelle, à savoir **favoriser une éducation encore plus inclusive dans nos écoles et nos centres**. Dans cette perspective, des représentants des parents, des commissaires, des partenaires de la communauté et des différents syndicats les directions des établissements ont été conviées à l'automne 2016 au forum Enseigner et intervenir auprès des élèves ayant des besoins particuliers. Ce fut assurément un événement marquant qui a permis notamment d'entreprendre ensemble une réflexion en profondeur sur l'inclusion scolaire, de revoir les critères de sélection de ses écoles à vocation particulière et alternatives et par ailleurs de bâtir 11 recommandations au ministère de l'Éducation **qui vise à faire reconnaître le statut particulier de la CSDM, tout cela dans le but de maintenir une offre de service diversifiée pour répondre aux besoins des élèves**.

L'ensemble des commissaires est intervenu aussi sur la question des immeubles scolaires; plus précisément pour sensibiliser les ministères de la Culture et de la Famille, la Ville de Montréal et différentes Tables de quartier à la forte augmentation de sa population scolaire, de ses obligations à la fois **de récupérer les édifices excédentaires à des fins de scolarisation et d'augmenter les baux des organismes communautaires locataires pour assurer les frais d'entretien** qui lui incombent dans le but de répondre à la mission première de l'institution, offrir à tous les élèves d'avoir accès à un lieu propice à l'apprentissage.

Troisième enjeu stratégique. Amener le ministère de l'Éducation à un débat de fond **sur la portée de la gratuité scolaire dans la société** qui devrait s'articuler autour du besoin des élèves dans le but de favoriser leur réussite dans une école vivante, stimulante et invitante, et ce, **dans une perspective d'équité et d'inclusion**. Le projet de loi 144 reste flou. La Loi sur l'instruction publique propice à diverses interprétations. Les commissaires soutiennent les revendications du mouvement L'École ensemble **sur l'abolition du financement public de l'école privée**, l'importance de la mixité sociale dans les écoles tout comme celle de développer une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves doués au sein des écoles de quartier.

## 2. L'action locale

L'arrondissement Ville-Marie connaît **une hausse importante du nombre d'enfants** qui fréquentent l'école primaire; cette hausse devrait croître de façon importante d'ici 2021-2022, principalement dans le secteur Centre-Ville ouest (district Peter-McGill, nouveau secteur scolaire 18B.), **en déficit de 33 groupes d'élèves**. L'inscription en libre choix est quasi inexistante dans les cinq écoles primaires de l'arrondissement. **L'école Marguerite-Bourgeoys est à 100 % de sa capacité, suivie de près par les écoles avoisinantes**. Il faut donc construire et agrandir les écoles, mais la CSDM ne peut agir qu'avec l'autorisation du ministère de l'Éducation **qui devra réactualiser ses pratiques** (emphytéose, clé en mains, etc.). Le prix des terrains dans le centre-ville et le fait qu'il y ait peu d'espace excédentaire fonctionnels rendent notre tâche plus laborieuse. La CSDM, avec l'appui de parents, des tables de quartier et d'acteurs clés, dont la Ville de Montréal, revendique le besoin criant de deux écoles minimum dans le centre-ville. Un dossier d'opportunité a été déposé au ministère incluant ces trois projets : **Square Children's (14 classes), Le Grand Séminaire (23 classes) et 1230, rue de la Montagne (14 classes)**.

Autre sujet préoccupant, **l'ouverture d'un site d'injection supervisée (SIS) de jour à proximité scolaire, une première mondiale, sur un très fréquenté corridor scolaire**, sans balises sécurisantes claires ni consultation publique des promoteurs en amont dans le but de rassurer les parents, les écoles, et le voisinage direct et de favoriser le vivre-ensemble. La CSDM, leader dans le dossier, a engagé une intervenante pivot, dont le mandat vise à tisser des liens entre les écoles primaires et secondaire avoisinantes et les intervenants responsables du SIS et à s'assurer que la sécurité des élèves aux abords des écoles et sur le chemin de l'école soit au rendez-vous. **Il s'agit essentiellement d'un rôle éducatif en toute cohérence avec la Politique de réduction des méfaits de la CSDM.**

Également sur le plan local, mentionnons **les travaux majeurs qui devront être effectués, et ce, conditionnels au financement ministériel (120 millions de dollars), sur l'immeuble qui accueille l'école FACE**, un témoin de l'architecture institutionnelle le plus éminent du centre-ville : sa construction plus que centenaire, sa qualité architecturale et son gabarit posent des défis exceptionnels lors des travaux d'entretien, de préservation et d'adaptation fonctionnelle. **La CSDM envisage actuellement trois scénarios pour ce bâtiment** soit : une réhabilitation par secteur incluant une délocalisation partielle ou une réhabilitation complète incluant une délocalisation complète ou une construction neuve incluant une délocalisation complète. **La CSDM a mis sur pied un comité de travail** pour suivre l'évolution de l'analyse des différents scénarios et de faire un suivi de l'échéancier avec les différents intervenants du milieu.

Enfin, **notre mobilisation qui vise à favoriser la gratuité scolaire des moins de 18 ans peu importe le statut migratoire des parents**, et à reconnaître la persévérance et la résilience de nos élèves en statut précaire porte jour après jour fruits. Un projet de loi, le 144. Une couverture médiatique. Une sensibilité de l'opinion publique au rôle de l'école, **le socle d'une intégration réussie à la société d'accueil.**



Stéphanie Bellenger-Heng